

LES LOGICIELS INVOKE : UNE SOLUTION AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Distingué par son engagement en R&D et son excellence métier, l'éditeur de logiciels français **Invoke** est devenu une référence mondiale en matière de reporting au format XBRL grâce à ses solutions métier de dernière génération, à la pointe de l'innovation. Entretien avec Pascal Malingue, Directeur du Pôle Entreprises.



Pascal Malingue

En quoi consiste votre offre ?

Nous proposons des solutions techniques et fonctionnelles, dédiées au traitement de l'information financière, fiscale et réglementaire des entreprises et des acteurs du secteur bancaire et assurantiel. Nos logiciels permettent notamment de répondre aux exigences de reporting des réglementations Bâle 2/Bâle 3 dans le domaine bancaire et Solvabilité 2 dans le domaine de l'assurance.

Au niveau technique tout d'abord, notre équipe de développement, exclusivement basée en France, a acquis une expertise unique dans la maîtrise de la technologie XBRL (eXtensible Business Reporting Language) qui nous permet à la fois de produire, de vérifier et de revisualiser des données de ce format. Par ailleurs, l'augmentation du volume des rapports à produire nous a également conduits à développer des compétences avancées en matière de Big Data.

Sur le plan purement métier, nous sommes amenés au quotidien à analyser les évolutions réglementaires pour les intégrer aux paramétrages de nos solutions logicielles. Nous avons créé pour

cela une cellule de veille réglementaire dédiée. Au global, c'est vraiment dans le croisement des deux expertises technique et métier que se situe l'originalité de l'offre d'Invoke. Et c'est ce qui contribue fortement à la satisfaction de nos clients.

Comment accompagnez-vous concrètement vos clients dans la mise en œuvre de vos solutions ?

Notre méthodologie d'accompagnement s'adapte à chaque client en fonction de l'ampleur du projet, mais on distingue généralement 3 grandes étapes cadrées.

Une première étape d'implémentation qui couvre le lancement du projet et son cadrage sur les objectifs communs à atteindre, puis la spécification et le paramétrage du logiciel pour répondre aux besoins du client.

Après une phase de tests unitaires et de recette, nous passons à la seconde étape d'accompagnement, en formant et assistant les opérateurs dans la mise en œuvre de nos solutions, afin de leur apporter un soutien opérationnel lors des premières productions dans le logiciel.

Enfin, nos clients bénéficient d'un support complet dans la durée, lequel comprend l'assistance hotline et une maintenance corrective, évolutive et réglementaire qui leur garantit un logiciel toujours à jour.

Quelle est l'importance de la R&D chez Invoke ?

Notre ADN est un mix de technologie de pointe basée sur une forte culture R&D et une expertise de premier choix en matière de fiscalité, consolidation et reporting réglementaire.

En effet, notre service R&D, qui représente 1/3 de l'effectif global, est organisé par socle logiciel.

Au niveau de chaque socle, des équipes travaillent à la fois sur la maintenance des logiciels existants et sur l'ajout de nouvelles fonctionnalités, en déployant les dernières technologies les plus performantes.

C'est cette innovation continue, notamment en matière de Big Data et de RegTech, qui nous permet de proposer des solutions performantes, plébiscitées par le marché.

Invoke propose désormais par exemple une solution Big Data dédiée aux autorités de supervision qui leur permet de construire des analyses avancées sur les reportings réglementaires collectés. Nous développons également une nouvelle plateforme calculatoire avancée à destination des actuaires.

En parallèle, le développement de technologies web est au cœur de notre stratégie R&D. Nous avons en effet engagé depuis plusieurs années un chantier de bascule en mode web de nos offres.

Comment intégrez-vous la notion de reporting intégré dans vos solutions ?

En raison de l'inflation réglementaire connue ces dernières années, notamment dans les secteurs de la banque et de l'assurance, la priorité a été donnée à l'implémentation et à la production de nouveaux rapports. A présent, les directions financières et directions générales s'attachent à garantir la cohérence des données produites entre les différents reportings. Grâce à nos solutions logicielles ouvertes, nous sommes à même de leur proposer, au sein d'une même plateforme de reporting unifiée, l'ensemble des exigences réglementaires, statutaires ou fiscales. ■